

## *LIFE PYRENEES4CLIMA*

### **Mieux valoriser les laines pyrénéennes**

### **MARCHE DE SERVICES**

### **CAHIER DES CHARGES**

**Objet du marché :**

Etude d'opportunités sur les débouchés pour les laines pyrénéennes  
et élaboration d'une grille de qualité de laine en fonction des usages possibles

**Territoire ciblé :**

Zone française du massif des Pyrénées

**Mode de consultation :** Appel à Devis

**Date de publication :** 10/04/2025

**Date limite de réception des offres :** 29/04/2025 à 12H00

## 1- INTRODUCTION

### **PRESENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE (LE COMMANDITAIRE)**

L'Agence des Pyrénées est une structure interrégionale, qui a pour objet de favoriser le développement, la préservation et la valorisation du Massif des Pyrénées.

Créée le 1er janvier 2021, l'Agence des Pyrénées est l'association résultant de la fusion de trois associations historiques du Massif :

- L'Association de Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO)
- Le Comité Interrégional de Développement et d'Aménagement des Pyrénées (CIDAP)
- La Confédération Pyrénéenne du Tourisme (CPT)

Au-delà de ces associations et des partenaires financeurs : les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les 6 départements du Massif, les 38 stations de montagne, l'Etat via le Commissariat de Massif, l'Europe via le Feder, EDF Une rivière un territoire, ... la gouvernance de l'Agence regroupe de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et socio-économiques du Massif tous secteurs confondus. Elle a vocation à associer l'ensemble des forces vives du Massif.

Sa transversalité est également présente dans ses activités, ce qui lui permet d'offrir une vision à 360° des enjeux de développement et préservation du massif et de décloisonner les approches et les outils d'intervention (synergies entre les missions de formation-développement / accompagnement de projets sur le territoire, accompagnement de filières, de promotion et valorisation touristique du massif et de développement numérique des zones de montagne notamment).

L'ambition majeure de l'Agence des Pyrénées est d'inspirer, encourager et soutenir une nouvelle dynamique de développement dans le massif pyrénéen en s'appuyant sur ses richesses naturelles, patrimoniales, économiques et humaines.

Elle est présidée par John Palacin, Conseiller régional d'Occitanie et Président de la commission permanente du comité de massif des Pyrénées.

Le siège social de l'Agence des Pyrénées est situé à La Maison de Ma Région, 7 place du Maréchal Juin, 31800 Saint-Gaudens

### **ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE LAINE**

L'Agence des Pyrénées accompagne la structuration de plusieurs filières spécifiques au massif des Pyrénées : stations de montagne, vélo, thermalisme bien être, ainsi qu'une meilleure valorisation des laines de races pyrénéennes.

L'enjeu de cette valorisation des laines des Pyrénées a en effet été identifiée dès la création de l'Agence comme une filière prioritaire par les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, et a été placée au cœur de la feuille de route de l'Agence des Pyrénées.

Ainsi, dans le cadre de ses missions, l'Agence anime une dynamique collective à l'échelle du massif avec pour objectif le renouveau de la filière Laine Pyrénéenne en partenariat avec l'ACAP (Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées), Ad'Occ (Agence de développement économique de la Région Occitanie), la CCI de Bayonne Pays Basque, le Parc Naturel Régional

des Pyrénées Ariégeoises notamment et avec le soutien des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et du Commissariat du Massif des Pyrénées.

L'Agence intervient :

- Dans l'identification des acteurs à tous les niveaux de la chaîne de valeur
- Dans **une animation collective favorisant les collaborations et synergies entre acteurs**, la mise en réseau et l'organisation d'ateliers d'intelligence collective
- **En accompagnement de projets individuels des acteurs de la filière (via la formation développement)**
- **En accompagnement de projets collectifs (via la formation développement)**
- **Dans la participation aux actions collectives avec les partenaires (ex étude ACAP sur la ressource en laine, étude PNR sur la toile des acteurs artisanaux de la laine ...)**
- Dans la mise en œuvre d'actions d'expérimentation
- Dans la valorisation des laines pyrénéennes au sein des réseaux régionaux (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) et nationaux (TRICOLOR, Feuille de Route Nationale...)

Les enjeux sont de **reconstruire une filière locale, en recréant de la valeur ajoutée sur le territoire (et en proximité Régionale) par la valorisation d'une matière biosourcée et qui contribue à la fois, à la transition vers une économie de montagne résiliente et à la préservation du patrimoine des Pyrénées.**

Dans ce contexte **ces actions s'inscrivent parfaitement dans la philosophie et les enjeux du projet LIFE PYRENEES4CLIMA** programme transfrontalier objet du présent cahier des charges et pour lequel l'Agence des Pyrénées est en charge du pilotage de l'action spécifique intitulée : « Valorisation des produits non alimentaires issus du pastoralisme : la laine. »

### **LIFE PYRENEES4CLIMA**

Depuis 2024, l'Agence des Pyrénées a élargi son action sur une dimension transfrontalière, en intégrant cet enjeu dans le projet LIFE PYRENEES4CLIMA (*mise en œuvre d'une Stratégie Pyrénéenne sur le Changement Climatique à l'échelle des Pyrénées transfrontalières*) piloté par l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) de la Communauté de Travail des Pyrénées (C.T.P), sous le volet « **Adaptation de l'économie de Montagne** ».

En collaboration directe avec **l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées (ACAP)** et dans le cadre d'un **COMITE TECHNIQUE LAINE TRANSFRONTALIER** créé à l'occasion de la mise en œuvre du projet et regroupant l'ensemble des acteurs (institutionnels et socioprofessionnels), il s'agira de trouver **des solutions très opérationnelles** de valorisation de la laine (sous-tâche 4.2.3).

### **ETAT DE L'ART**

La restructuration de la filière laine est portée depuis plusieurs années par divers acteurs institutionnels et privés, à des échelles locales, régionales, nationales et européennes. L'appréhension de l'état de l'art par le candidat est essentielle afin d'être en mesure d'aller plus loin sur le massif des Pyrénées que les précédents rapports ou études, parmi lesquels :

- ACAP (Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées), étude sur la ressource en amont de la filière (2023)
- TRICOLOR (filrière laine française) cartographie du gisement français (2023)
- Rapport du CGAAER, valorisation des laines et peaux lainées (2022)

- Feuille de route nationale de développement de la filière Laine co construite par les acteurs (2024)
- CETI / UITH / TRICOLOR, étude de marché des laines françaises (2024)

## **RESSOURCE DISPONIBLE EN AMONT SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DES PYRENEES**

Dans le cadre de son étude (2023), l'ACAP (Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées) a réalisé un énorme travail d'inventaire reprenant, pour chaque race et sur l'ensemble de la chaîne des Pyrénées : races allaitantes/races laitières, les effectifs et la quantité totale de laine pour chaque race.

Tableau 7 : Poids moyen de laine pour les races pyrénéennes, effectif, et quantité totale de laine correspondante sur le massif.

Race	Poids de laine (renseigné pour les brebis uniquement)				Valeur moyenne utilisée*	Effectif ARSOE**	Quantité de laine moyenne (t)
	Source 1 : Laines.eu	Source 2 : toutagri.fr* Races de Massif**	Source 3 : Daniel Peyraud, Le Mouton, 2004	Source 4 : Laines Paysannes, 2022			
Manech Tête Rousse	1,5 à 1,8		1,8		1,7	272812	464
Tarasconnaise	1 à 1,5	0,5 à 1kg *	1 à 1,5	1	1	112181	112
Basco-Bearnaise	1,7 à 2		2		1,9	85507	162
Manech Tête Noire	1,5 à 1,8		1,8		1,7	69278	118
Lacaune Lait	1 à 1,5		1,5	0,5 à 1	1,1	37281	41
Berrichon	2,5 à 3		3		2,9	31207	90
Montagne Noire				0,5 à 1	0,75	12486	9,3
Rouge du Roussillon	2 à 2,5			1,5 à 2	1,9	12273	23
Blanche du Massif Central	1,1 à 1,5				1,3	9445	12
Aure et Campan	2,2 à 2,5	2 à 2,5 **	2,2 - 2,5	0,8 à 1,5	2	14821	30
Lacaune Viande	1 à 1,5				1,1	6982	7,6
Barégeoise	1 à 1,5		1,5	0,5 à 1	1	5593	5,5
Castillonnaise	1 à 1,5		1 à 1,2	0,5 à 1	1	4378	4,3
Romane	3 à 5			2 à 4	3,5	4040	14
Lourdaise	1,8 à 2,5		1,8 à 2,5		2,1	1486	3
Indéterminée					1,6	67616	108
Indéterminée					1,6	89055	142
Déterminée, petits effectifs					1,6	5617	8,9
Déterminée, petits effectifs					1,6	25827	41

Légende : Lignes bleu => races laitières, ligne rosée => races allaitantes

\*Le poids moyen utilisé est la moyenne des différentes sources ; \*\* L'effectif des races est issu de la BDD de l'ARSOE

## **2- TERRITOIRE D'INTERVENTION**

Le territoire concerné par l'étude est **l'ensemble de la chaîne des Pyrénées côté français** : 2 Régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), 6 Départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques). L'ensemble des races ovines composant le gisement lainier du massif devra être considéré, selon les volumes associés.

A ce stade, cette première mission d'étude porte sur les Pyrénées françaises. Toutefois, si le prestataire a connaissance d'informations marchés et / ou d'acteurs de la filière versant Sud coté Espagne ou Andorre, des suggestions de synergies et ou prises de contact seront les bienvenues.

**L'ensemble des réunions se dérouleront au siège de l'Agence des Pyrénées :**

**7, Place du Maréchal Juin  
31 800 SAINT-GAUDENS**  
Ou en visio conférence

### 3- OBJET DU SERVICE APPELE ET MISSIONS ATTENDUES

#### **OBJET :**

Etude d'opportunités sur les débouchés pour les laines pyrénéennes et élaboration d'une grille de qualité de laine en fonction des usages possibles

#### **MISSIONS :**

La présente consultation vise à fournir au maître d'ouvrage (l'Agence des Pyrénées) une étude aboutissant à :

#### **1. Pré identifier des débouchés économiques prioritaires pour valoriser les laines pyrénéennes :**

##### **Quels marchés ?**

- Caractérisation des usages possibles dans les secteurs économiques clé capables d'absorber des volumes significatifs de laines pyrénéennes, potentiellement adaptés aux caractéristiques spécifiques des laines pyrénéennes (mise en perspective avec les résultats de l'étude ACAP) et à niveau suffisant de valeur ajoutée pour permettre un modèle économique vertueux pour les acteurs de la filière.

##### **Le travail demandé s'articule en 2 phases :**

- **PHASE 1 : Une première phase d'investigation marchés et usages parmi des marchés pré-identifiés**  
A partir des résultats de cette première phase, il s'agira de sélectionner 2 marchés prioritaires.
- **PHASE 2 : Une seconde phase d'étude détaillée des 2 marchés et usages prioritaires retenus**

#### **PHASE 1**

- Les secteurs clés pré-identifiés, au regard des études existantes et en complémentarité des secteurs déjà investigués dans le cadre de précédents travaux (Etude CETI, Ad'Occ, CCI Bayonne Pays Basque et entreprises de la filière) :
  - **Literie** : matelas, rembourrage, couettes... (lien avec le tourisme à investiguer)
  - **Protection** (vêtements de protection pour pompiers ou pour l'industrie, la protection civile, la défense ...)
  - **Industrie filtration**
  - **Equipements de sport** (lien avec les activités sportives développées sur le massif)
  - **Mobilité** (ferroviaire, automobile, spatial, aéronautique ...)*(liste non exhaustive, le prestataire pourra proposer d'autres secteurs le cas échéant)*

Parmi les éléments d'analyse :

- Estimation des volumes de marchés
- Identification des usages potentiels par marchés
- Qualités et caractéristiques attendues
- Mise en perspective avec le gisement lainier pyrénéen disponible sur le plan quantitatif et qualitatif (au regard des races, de leur recensement, de leurs qualités...)
- Identification des opportunités de développement sur ces marchés
- Identification des freins à l'intégration de ces secteurs économiques

- Analyse de la concurrence et des facteurs clé de succès
- Lien avec l'identité pyrénéenne, le modèle de développement pyrénéen, le pastoralisme / levier de différenciation potentiel
- Estimation du niveau de prix nécessaire pour faire en sorte que la laine soit une matière compétitive face à d'autres composants

**Sur la base des résultats de cette première phase il est demandé au prestataire de formuler des préconisations de priorisation de marchés en vue de la phase 2.**

**Il sera donc nécessaire de prévoir une restitution des travaux (Phase 1) en COMITE TECHNIQUE LAINE TRANSFRONTALIER (la traduction en espagnole sera assurée) au cours duquel un choix se portera sur les deux marchés prioritaires à expérimenter.**

## **PHASE 2**

A partir de la première phase, qui aura déterminé les deux marchés prioritaires desquels une expérimentation pourra découler, il s'agira

- **Pour chacun des deux marchés retenus en COMITE TECHNIQUE LAINE faisant suite à la PHASE 1, d'analyser plus finement :**
  - Les types de produits
    - Ceux présents actuellement sur le marché
    - Les produits d'avenir (pouvant utiliser la laine compte-tenu des évolutions possibles du marché)
    - Etudier des produits pour répondre à des marchés publics.
  - D'apporter une estimation des volumes mobilisés et potentiellement mobilisables à l'avenir (suivant les évolutions possibles du marché)
  - Les rapports :
    - Coût / prix pour l'éleveur
    - Coût /prix pour les entreprises des marchés retenus.
- **Pour chacun des deux marchés, il s'agira de manière très opérationnelle d'identifier trois à quatre entreprises intéressées et susceptibles d'entrer dans une phase de test (en lien avec un groupe d'éleveurs) dans le projet LIFE PYRENEES4CLIMA :**
  - Propositions d'actions et de produits
  - Qualité de laine attendue (il est à préciser que la phase de test concernera les laines de races pyrénéennes, transhumantes et provenant d'élevages extensifs)
  - Modalités de travail avec les éleveurs (projection / organisation d'expérimentations possibles entreprises-éleveurs sur les produits) / Définition des processus de l'ensemble de la chaîne de la laine nécessaires pour l'utilisation dans ces secteurs économiques et les usages sélectionnés, et en particulier de la partie « Transformation »

**REMARQUE IMPORTANTE :** Le projet LIFE PYRENEES4CLIMA prévoit, à compter du mois d'Octobre 2025 une phase de travail menée par l'ACAP auprès de groupes d'éleveurs (tonte, tri, questions sur les modes de collecte potentiels). Le lien entre la présente étude et la séquence menée par l'ACAP dans le cadre du projet LIFE PYRENEES4CLIMA est donc essentiel. C'est donc

dans cette séquence que la phase d'expérimentation pourra prendre toute sa mesure.

- **Une grille précise de qualité des laines attendues selon les usages et les débouchés pré-établis pour chacun des deux marchés retenus en COMITE TECHNIQUE LAINE TRANSFRONTALIER**
  - Elaboration d'une grille précise des qualités et caractéristiques attendues pour les usages sélectionnés. Cette grille devra comporter des indicateurs techniques (finesse, longueur de fibre, résilience, propreté...) suite à une analyse fine des usages ;
  - Rédaction de fiches techniques pour chaque qualité de laine en relation avec les usages sélectionnés ;
  - Superposition de cette grille de qualités et caractéristiques avec le gisement lainier dans les Pyrénées ;

## 4- Gouvernance

L'AGENCE DES PYRENEES assure la maîtrise d'ouvrage de la présente mission.

Le présent cahier des charges a été préalablement validé par le COMITE TECHNIQUE LAINE TRANSFRONTALIER rassemblant différents acteurs publics et privés de la filière laine pyrénéenne. Ce Comité Technique se réunira deux fois :

- A la fin de la PHASE 1 pour cibler les deux marchés prioritaires
- A l'automne (septembre-octobre) pour la restitution des résultats de cette mission.

Il sera donc nécessaire de prévoir deux demi-journées pour la restitution intermédiaire (PHASE 1) et la restitution finale (PHASE 2).

## 5- LIVRABLES

La mission donnera lieu à différents livrables attendus :

- Un support de restitution sur les marchés et les usages sélectionnés pour la valorisation des laines pyrénéennes avec préconisations (fin de la PHASE 1)
- Une grille précise de qualité de laines selon les secteurs économiques et les usages sélectionnés. Cette grille devra être déclinée en fiche technique selon les qualités de laine et les races pyrénéennes correspondantes en vue d'être un outil auprès des éleveurs.
- Une synthèse de l'étude, présentée lors du COMITE TECHNIQUE LAINE TRANSFRONTALIER - PYRENEES4CLIMA (septembre-octobre 2025).

Les temps d'échanges dans le cadre de cette étude sont :

- Une réunion de lancement de la mission
- Une réunion intermédiaire au moment de la validation des choix de marchés / usages (PHASE 1)
- Une synthèse (bilan opérationnel) de l'étude sera restituée et présentée

Toutes les réunions pourront être menées en distanciel, sans impact sur la notation de la candidature (et l'environnement).

## 6- DISPOSITIONS GENERALES

### Durée du marché :

Le marché, objet de la présente procédure devra être réalisé à compter de la notification du marché et prendra fin le **15 SEPTEMBRE 2025**.

### Prix :

Le montant de ce marché ne dépassera pas le montant maximal de **16 666,00 HT**.

### Abandon de la procédure :

L'AGENCE DES PYRENEES (maitre d'ouvrage) se réserve le droit de mettre fin à la consultation à tout moment de la procédure, pour un motif d'intérêt général (article R. 2185-1 du Code de la commande publique). Les candidats en seront informés et ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

## 7- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### Les documents à communiquer relatifs à la candidature :

Les candidatures sont appréciées au regard de leur proposition communiquée sous forme de rapport au format PDF répondant à l'ensemble des exigences de la présente consultation.

Ce document doit prioritairement être rédigé en français.

Les candidats doivent envoyer leurs propositions sous la forme d'une proposition au format PDF répondant aux propositions techniques et économiques de la présente offre.

Ce rapport contiendra :

- Une présentation de l'entité (Coordonnées), son objet, son organisation (statuts) et ses missions,
- Son expérience dans les activités visées par la présente consultation,
- Une proposition détaillée de contenu d'accompagnement SOUS LA FORME D'UN DEVIS, contenant le montant de la prestation et le planning afférent

## 8- JUGEMENT DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	PONDÉRATION
Proposition technique de l'offre :	35 points
Expériences et compétences avancées	35 points
Prix	30 points

## 9- MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### Date limite de réception des candidatures et des offres

La proposition doit être envoyée par courrier électronique à L'AGENCE DES PYRENEES avant le **29 avril 2025 à 12h00**.



### **Conditions de remise des offres**

Les candidats transmettent leur offre de façon dématérialisée aux adresses mail suivantes :

[joel.maitia@agencedespyrenees.fr](mailto:joel.maitia@agencedespyrenees.fr) et [lucas.meheux@agencedespyrenees.fr](mailto:lucas.meheux@agencedespyrenees.fr)

Par ailleurs, les candidats ont la possibilité, suite à leur réponse dématérialisée, de doubler leur envoi dématérialisé, de l'envoi d'une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support électronique et portera la mention « **copie de sauvegarde** » sur l'enveloppe à l'adresse suivante :

AGENCE DES PYRENEES / 7, Pl. du Maréchal Juin / 31 800 SAINT-GAUDENS

Pour chaque document sur lequel une signature est exigée, seule une personne habilitée à engager l'opérateur économique peut signer. Cette personne est soit le représentant légal du candidat, soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat.

### **10- QUESTIONS DES CANDIDATS**

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique relatifs au présent marché, les candidats devront faire parvenir leur demande, par mail uniquement et au plus tard 7 jours calendaires avant la date et l'heure limite de remise des offres, aux adresses suivantes :

[joel.maitia@agencedespyrenees.fr](mailto:joel.maitia@agencedespyrenees.fr) et [florence.laparra@agencedespyrenees.fr](mailto:florence.laparra@agencedespyrenees.fr)

### **11- VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

#### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal judiciaire de Bordeaux  
30 rue des Frères BONIE  
CS 11403  
33077 Bordeaux  
Courriel : [tj-bordeaux@justice.fr](mailto:tj-bordeaux@justice.fr)  
Tél. : 05.47.33.90.00  
Fax : 05.47.33.91.88.

### **12- LA FORMALISATION DU RECRUTEMENT**

Sur la base des candidatures reçues, l'AGENCE DES PYRENEES départagera celles qui répondent le mieux aux conditions demandées dans le présent document.

**La sélection sera communiquée au plus tard le 6 mai 2025** par courriel. Dans ce courrier électronique, il leur sera demandé un devis formalisé pour le service à fournir, qui sera dûment signé et renvoyé à l'entité en signe d'acceptation du service.

L'AGENCE DES PYRENEES enverra également un courriel de courtoisie aux candidats non retenus pour les informer des résultats émanant du processus de sélection.

### **13- DATES CLES**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES** : 29 AVRIL 2025 à 12H00

**DATE DE LIVRAISON DU TRAVAIL** : 15 SEPTEMBRE 2025